

Réf: Dossier 399811

## Avis de constitution

### SOCIETE « BACH-AUTO SARL »

Siège ABIDJAN COCODY-ANGRE STAR 14, Lot 212,  
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 12/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BACH-AUTO SARL »

Objet : Vente de véhicules neufs & d'occasion ; Vente de pièces détachées automobiles ; Atelier de réparation et d'entretien ; Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY-ANGRE STAR 14, Lot 212, Ilot 10

Dirigeant(s) M ADJI HANS-BERENGER CHRISTOPHER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03806 du 07/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21458/GTCA/RC/2025 du 07/04/2025

